

RAPPORT DE GESTION DE LA FONDATION DE PRÉVOYANCE DE LA SSO 2025

Le compte d'exploitation a clos l'exercice 2025 sur un résultat neutre. En fin d'année, il est apparu un rendement de 4,73% sur les actifs gérés par la fondation sous sa propre responsabilité. Sur la base du résultat positif, les réserves de fluctuation de valeurs (entièrement constituées au 31 décembre 2021 et fortement impactées en 2022 en raison des marchés des capitaux exceptionnellement négatifs) ont pu être relevées à 92% de la valeur cible. En 2025, Swiss Life a accordé à la fondation une rémunération des réserves mathématiques garanties par ses soins pour les prestations futures des actifs (avoirs de vieillesse) de 3,186% sur la partie obligatoire et sur la partie surobligatoire. Les excédents liés aux intérêts et aux risques que Swiss Life a reversés à la fondation se montent à 11,887 millions de francs. Les avoirs auprès de Swiss Life bénéficient d'une garantie de taux d'intérêt et de la valeur nominale, c'est-à-dire qu'aucun découvert ne peut apparaître sur cette partie.

Au vu de la bonne performance, le conseil de fondation a décidé d'octroyer une rémunération globale enveloppante de 2%. Ce montant comprend la rémunération obligatoire des avoirs de vieillesse LPP à hauteur de 1,25%.

Le degré de couverture total selon l'art. 44 OPP 2 se monte à 106,63%.

Le nombre d'assurés a diminué et s'élève à 6349 (contre 7178 en 2024). Le volume de primes a légèrement baissé par rapport à l'année précédente pour s'établir à 74 millions de francs. Les rachats facultatifs se sont montés à 36 millions de francs. L'avoir de vieillesse des actifs a diminué pour s'établir à 1,064 milliard de francs à la fin de l'année. Depuis 2023, la Fondation de prévoyance de la SSO gère les prestations de vieillesse et de survivants pour son propre compte et renonce ainsi à la réassurance auprès de Swiss Life.

Comme les années précédentes, les rentes de vieillesse et de survivants n'ont pas été adaptées au renchérissement.

Une migration complexe de l'ancien système de gestion vers le nouveau système, SP6, a lieu à la fin de l'année. Ce projet prend beaucoup de temps et débute le 1^{er} janvier 2026, ce qui entraîne très probablement d'importants retards.

A l'heure actuelle, environ 30% des placements sont effectués auprès de Swiss Life. La part des frais de gestion de fortune a légèrement augmenté à 0,50% (2024: 0,46%).

Lors de la séance du conseil de fondation le 14 juin 2024, Jean-Philippe Haesler (détaché du conseil de fondation de la SSO) a démissionné avec effet immédiat sans indiquer de motif. Marta Mozar, avocate spécialisée dans la LPP, a été désignée par l'ATIOZ (anciennement service de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance) pour le remplacer au conseil de fondation en tant que représentante des employeurs à partir de septembre 2025.

BILAN		
	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
ACTIFS		
Liquidités et placements sur le marché monétaire	50 825 282	85 625 518
Créances	11 353 '097	3 337 559
Titres	1 088 623 594	1 080 621 688
Placements de la fortune	1 150 801 973	1 169 584 765
Compte de régularisation des actifs	13 592 192	20 172 292
Actifs issus de contrats d'assurance collective	306 790 883	319 108 077
Plan de capital auprès de Swiss Life	419 561 460	431 001 013
Total des actifs issus de contrats d'assurance	726 352 343	750 109 090
Total de ACTIFS	1 890 746 508	1 939 866 147
PASSIFS		
Prestations de libre passage et rentes	276 730 653	56 546 146
Autres engagements	4 106 352	7 938 311
Engagements	280 837 005	64 484 457
Compte de régularisation des passifs	25 021 568	28 720 538
Réserve de cotisations des employeurs	1 628 436	1 974 884
Provisions non techniques	20 000	20 000
Capitaux de prévoyance des assurés actifs	1 064 086 174	1 354 949 978
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	42 783 962	27 699 483
Passifs issus de contrats d'assurance	306 790 883	319 108 077
Provisions techniques	71 178 000	73 428 000
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	1 484 839 019	1 775 185 538
Réserve de fluctuation de valeurs	98 399 480	69 479 730
Capital de la fondation, fonds libres		
Capital de dotation	1 000	1000
Situation en début de période	0	0
Excédent de charges	0	0
Situation en fin de période	0	0
Total PASSIF	1 890 746 508	1 939 866 147

COMPTE D'EXPLOITATION

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Cotisations des salariés	20 200 234	20 169 477
Cotisations de l'employeur	53 928 825	58 375 043
Retraits de la réserve de cotisations de l'employeur en vue de financer les cotisations	-405 275	-449 082
Primes uniques et sommes de rachat	36 089 741	38 492 255
Apports dans la réserve de cotisations de l'employeur	50 000	144 125
Subsides du fonds de garantie	987 508	819 761
Cotisations et apports ordinaires et autres	110 851 033	117 551 549
Apports de libre passage	69 483 342	84 719 516
Versements anticipés EPL / divorce	573 349	1 039 283
Prestations d'entrée	70 056 691	85 758 799
<i>Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée</i>	<i>180 907 724</i>	<i>203 310 348</i>
Rentes de vieillesse	-15 838 163	-15 967 725
Rentes de survivants	-699 606	-696 328
Rentes d'invalidité	-2 114 426	-2 147 182
Prestations en capital à la retraite	-104 514 986	-84 918 508
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	-1 422 573	-2 639 207
Prestations réglementaires	-124 589 754	-106 368 950
Prestations de libre passage en cas de sortie	-380 334 947	-133 132 765
Transfert de fonds suppl. en cas de sortie coll.	0	0
Versements anticipés EPL / divorce et exonération des cotisations	-6 408 852	-7 977 074
Prestations de sortie	-386 743 799	-141 109 839
<i>Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés</i>	<i>-511 333 553</i>	<i>-247 478 789</i>
Dissolution (+) / constitution (-) de capitaux de prévoyance des assurés actifs	299 646 035	24 451 802
Dissolution (+) / constitution (-) de capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	4 584 657	-2 425 426
Constitution de provisions techniques	-24 750 000	-35 097 000
Dissolution de provisions techniques	27 000 000	12 000 000
Rémunération du capital épargne	-8 782 230	-6 413 332
Dissolution (+) / constitution (-) de réserves de cotisations	355 275	304 956
Dissolution (+) / constitution (-) de capitaux de prévoyance, de provisions techniques et de réserves de cotisations	-298 053 737	-7 179 000
Prestations d'assurance	21 952 315	22 009 333
Parts d'excédents provenant des assurances	11 887 265	10 738 963
Produits de prestations d'assurance	33 839 580	32 748 296

COMPTE D'EXPLOITATION		
	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Primes de renchérissement	-207 839	-60 367
Primes de risque	-6 848 286	-7 113 609
Primes pour frais de gestion	-2 025 268	-1 992 896
Apports uniques aux assurances	35 973	-93 696
Cotisations au fonds de garantie	-487 407	-467 483
Charges d'assurance	-9 532 827	-9 540 659
Résultat net de l'activité d'assurance	-8 065 339	-28 139 804
Résultat des intérêts	-9 771 605	870 888
Résultat des titres	55 512 295	71 489 783
Coûts des placements	-5 418 958	-4 832 638
Intérêt de la réserve de cotisations de l'employeur	-8 827	-10 504
Résultat net du placement de la fortune	40 312 905	67 517 529
Dissolution (+) / constitution (-) de provisions non techniques	-0	-20 000
Produits de prestations fournies	8 800	6000
Autres produits	17 096	112 160
Autres produits	25 896	118 160
Autres charges	0	-95
Frais généraux de gestion	-1 947 335	-1 740 035
Frais de courtage	-1 187 298	-1 287 373
Organe de révision et expert en matière de prévoyance professionnelle	-191 090	-169 387
Autorité de surveillance	-27 989	-30 669
Frais d'administration	-3 353 712	-3 227 464
Excédent des produits (+) / excédent des charges (-) avant constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	28 919 750	36 248 326
Constitution de la réserve de fluctuation de valeurs	-28 919 750	-36 248 326
Excédent lié aux produits(+) / charges(-)	0	0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Placements et principes d'évaluation

Engagements de prévoyance et degré de couverture

Le capital de prévoyance et les provisions techniques à hauteur de 1 484 839'019 francs suisses sont couverts par:

a) Actifs provenant de contrats d'assurance

	31.12.2025 CHF	31.12.2025 %
Capital de couverture issu du contrat de réassurance conclu avec Swiss Life pour le décès, l'invalidité et les rentes de vieillesse	306 790 883	21

b) Plan de capital auprès de Swiss Life

Immobilisations financières avec garantie de la valeur nominale et des intérêts par Swiss Life	419 561 460	28
--	-------------	----

c) Immobilisations financières pour lesquelles la fondation assume le risque

Capitaux de prévoyance et provisions techniques pour lesquels la fondation assume le risque	758 486 676	51
---	-------------	----

Composition des immobilisations financières

	%
Actions	28,2
Suisse	7,4
Monde (couvertes)	17,3
Marchés émergents	3,5
Obligations	49,5
Suisse CHF	37,9
Monde (couvertes)	11,7
Immobilier	18,3
Suisse	14,8
Monde	3,4
Private equity	2,1
Liquidités	2,0

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2025

c) Degré de couverture selon l'art. 44 OPP 2

Le degré de couverture pour les capitaux d'épargne et les réserves mathématiques garanties par Swiss Life est de 100%.

Le degré de couverture des avoirs de vieillesse pour lesquels la fondation assume le risque se calcule comme suit:

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
Part de réserves mathématiques et de provisions techniques pour lesquelles la fondation assume le risque	758 486 676	1 025 076 448
Réserves mathématiques disponibles	758 486 676	1 025 076 448
Réserve de fluctuation de valeurs	98 399 479	69 479 730
Capital de la fondation, fonds libres	0	0
Fonds disponibles pour couvrir les capitaux de prévoyance pour lesquels la fondation assume le risque	856 886 155	1 094 556 178
Degré de couverture sur les placements individuels	112,97%	106,78%
Degré de couverture total selon l'art. 44 OPP 2	106,63%	103,91%

e) Nombre d'assurés

	2025	2024
Assurés actifs	6349	7178
Bénéficiaires de rentes de vieillesse	658	631
Bénéficiaires de rentes d'invalidité	142	120
Bénéficiaires de rentes pour enfant d'invalidé et de personne retraitée	48	44
Bénéficiaires de rentes de veuve / d'orphelin	54	54

Organes et tiers mandatés

Conseil de fondation	Tanja Bollig Bonvin, Crans-Montana *) Présidente et représentante des salariés Renato Broggini, Savosa *) Vice-président et représentant des employeurs Jean-Michel Graf, Lausanne Représentant des employeurs RA Marta Mozar, Zürich Représentante des employeurs (désignée par l'ATIOZ) Cornelia Jäggi, Lohn-Ammannsegg Représentante des salariés Elena Kneubühler, Nidau Représentante des salariés
Succursale	Isabelle Gigandet*), Oliver Halter *)
Comptabilité externe	Ernst & Young SA, Berne
Organe de révision	Fiduria SA, Berne
Expert en matière de prévoyance professionnelle	Pittet Associés SA, Zurich
Gestion de fortune	– AFIAA Fondation suisse d'investissement immobilier à l'étranger, Zurich – Albin Kistler + Partner AG, Zurich – Avadis Fondation d'investissement, Zurich – CBRE Global Investment Partners Limited, Zurich – UBS AG (Credit Suisse SA), Berne et Zurich – Pictet Asset Management, Genève – Swiss Life Asset Management SA, Zurich – Banque Cantonale de Zurich, Zurich – Zurich fondation de placement, Zurich
Global custodian	UBS SA, Zurich
Spécialiste des placements externe	PPCmetrics SA, Zurich
Autorité de surveillance	ATIOZ, Zurich (n° de reg. ZH 1036)

*) = membre de la commission des finances

Berne, août 2026

Tanja Bollig Bonvin
Présidente

Isabelle Gigandet
Gérante

Oliver Halter
Gérant